REPUBLIQUE DU BURUNDI

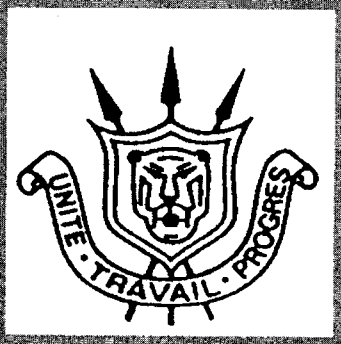

CABINET DU PRESIDENT

MESSAGE A LA NATION

PAR

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

SON EXCELLENCE PIERRE NKURUNZIZA

GITEGA , LE 26 AOUT 2007

Burundaises,
Burundais,
Amis du Burundi,

LA PAIX ET LA GRACE DE DIEU SOIENT SUR VOUS

C'est en date du 26 Août 2005 qu'a eu lieu l'investiture du Président de la République, consacrant ainsi le retour du BURUNDI à la gestion politique pilotée par des autorités issues des élections démocratiques.

Cela s'est produit après la mise en place d'une Force de Défense Nationale et une Police Nationale, toutes les deux composées d'hommes et de femmes issus de l'ancienne armée gouvernementale et des anciens mouvements politiques armés d'alors. L'intégration s'est déroulée sans aucun heurt, et ce sont ces nouvelles forces qui ont assuré la sécurité pendant les élections. Ce fut une merveille dans notre pays et un exemple à suivre en Afrique.

La passation de pouvoir présidentiel s'est opérée dans une atmosphère de joie et de liberté, et c'est la première fois dans l'histoire de ce pays qu'un pouvoir issu des élections dure deux ans. D'autres années vont s'y ajouter, nous l'espérons bien.

Cela constitue sans aucun doute une preuve que le peuple Burundais est en train de faire des progrès dans la gestion républicaine en faveur de l'ordre public et de la stabilité des Institutions, sans être téléguidé de l'extérieur.

Nous devons nous en féliciter.

Nous rendons grâce au Dieu Tout Puissant qui a gardé en vie le Burundi et ces citoyens durant ces deux années et tout le temps passé. C'est encore Lui notre guide permanent, qui nous montre le chemin à suivre pour conduire son peuple sur la voie de la charité, de la vérité et de la justice, seul passage pour arriver au développement durable.

QUE GLOIRE ET HONNEUR SOIENT RENDUS A NOTRE DIEU, ICI ET DANS LE MONDE ENTIER

Burundaises,

Burundais,

Amis du Burundi,

Nous disons également merci aux membres de la société civile, aux pasteurs et bergers des âmes, aux journalistes, aux pays voisins et à la Communauté Internationale pour nous avoir aidé durant ces deux années, chacun ayant donné sa contribution pour que le pays arrive à la présente étape, la première dans l'histoire de notre pays.

Le Gouvernement a promis solennellement de porter à la connaissance de la population et de la communauté internationale, chaque fois qu'il le jugera nécessaire, la situation réelle qui prévaut dans le pays.

Nous joignons l'acte à la parole maintenant. Nous le savons, et les gens Nous le disent lors des différentes descentes que Nous effectuons à l'intérieur du pays pour que ce peuple qui nous a mandaté puisse Nous communiquer sa version des faits en ce qui concerne la vie politique, l'administration, la justice,l'éducation , la santé les relations extérieures, les droits de la personne humaine, etc.

En ce jour où nous célébrons le deuxième anniversaire du pouvoir démocratiquement acquis, Nous voudrions vous rappeler en bref les différentes réalisations. Nous allons également vous entretenir sur les difficultés rencontrées, puis sur des perspectives d'avenir. En guise de conclusion, Nous allons prodiguer des conseils et formuler certaines recommandations au peuple burundais, aux Institutions de la République ; et enfin des requêtes à l'endroit des Amis du Burundi.

LES PRINCIPALES REALISATIONS

1° Des relations extérieures.

Le Burundi n'est en mauvais terme avec aucune nation. Au niveau africain, c'est la Sierra Léone et le Burundi qui ont été retenus comme modèles dans la consolidation de la paix

Les bonnes relations qui nous unissent avec les pays Amis ont été concrétisées par des visites des plus hautes autorités enregistrées ces dernières années, même ceux qui n'y avaient jamais mis pied, qui n'entendaient parler du Burundi qu'à travers les médias, ont pu visiter ce beau pays.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir en visite officielle dans notre pays Leurs Excellences Monsieur le Président de la République Unie de Tanzanie ainsi que Madame la Présidente de la Confédération Suisse. Nous avons accueilli également le Président de la Banque Mondiale et le Directeur Général Adjoint du Fonds Monétaire International (FMI).

Depuis le début de la crise en 1993, c'est la première fois que d'aussi importantes personnalités viennent au BURUNDI.

Bon nombre de pays ont ouvert leurs ambassades dans notre pays, affirmant ainsi leur amitié avec le Burundi ;

Nous avons poursuivi de bonnes relations avec les Organisations internationales, et avons ravivé les organisations régionales telle que la CEPGL (Communauté Economique des Pays des Grands Lacs), tandis que nous avons adhéré à d'autres. Nous citons ici le cas de la Communauté des Pays de l'Afrique de l'Est (EAC) et celui de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, ouverte à Nairobi le 15 décembre 2006.

La Table Ronde des bailleurs de fonds a été tenue pour la première fois dans le pays, et elle a été couronnée d'un grand succès.

2° De l'administration du territoire.

La sécurité règne sur toute l'étendue du territoire. Environ dix mille armes à feu (10 000) ont déjà été librement remises, d'autres ont été saisies par les forces de l'ordre.

La Commission Technique de désarmement de la population civile a été mise sur pied. Elle vient d'être dotée de moyens suffisants pour accomplir la mission lui assignée.

Les membres de cette Commission ont été invités à redoubler d'efforts dans le renforcement de la paix et le désarmement.

Nous invitons tous les Burundais à dénoncer les malfaiteurs, à travailler avec les Forces de l'Ordre pour venir à bout de ces hors la loi, sans tergiverser.
Des mesures de répression du vol à main armée et d'autres crimes ont été prises. Néanmoins des cas de meurtres liés aux règlements de comptes ou aux conflits fonciers ont été observés.

Une Commission Nationale a été mise sur pieds. Elle permet de résoudre l'épineux problème relatif aux conflits fonciers. C'est la «Commission Terre et Autres Biens » Nous demandons à la population de se confier à cette dernière, et de ne pas recourir à la force pour recouvrer ses droit. Au cas contraire, recourir à la voie judiciaire.

3° Du maintien de la paix

Le Burundi est aux côtés des autres pays pour assurer le maintien de la paix en Afrique (au Soudan, en Côte d'Ivoire) ; prochainement, aussitôt que la logistique ainsi que les moyens financiers auront été rendus disponibles, le Burundi ira porter secours en Somalie et au Soudan, comme cela nous a été demandé par l'Union Africaine.

Pour faciliter l'échange de l'information en matière de sécurité dans les pays de la Sous Région, nous contribuons au renforcement de la Commission « Tripartite Plus », composée du Rwanda, du Burundi, de l'Uganda et de la République Démocratique du Congo.

A l'intérieur du pays, la libre circulation des bien et des personne s'effectue normalement, et la sécurité des personnes et leurs biens est globalement assurée.

La Force de Défense Nationale et la Police Nationale ont prouvé leur loyauté ainsi que leur détermination à protéger les Institutions de la République en combattant ceux qui voulaient troubler l'ordre public et la sécurité.

Nous leur demandons de continuer sur cette lancée, en faisant preuve de neutralité politique et de discipline. Nous les invitons à respecter le règlement qui régit leurs corps respectifs, à éviter de prêter l'oreille à quiconque cherche à les entraîner dans la division. Aux mauvais conseillers qui chercheraient à les induire en erreur, répondre que les temps ont révolu.

4° De l'éducation

Un proverbe burundais dit que « Pour leur dépérissement, les vaches commencent par la mort des veaux à l'étable » (Iziza guhona zihera mu ruhongore).

En vue de préparer l'avenir de la jeunesse burundaise, une mesure a été prise en faveur des démunis et qui aidera à combattre l'injustice et l'exclusion : la gratuité de l'enseignement au niveau du primaire. Cette décision a atteint des résultats fort satisfaisants, puisque les effectifs des élèves inscrits en première année sont passés du simple au double.

Une décision consistant à introduire l'enseignement de l'anglais et du kiswahili à l'école primaire a été arrêtée, pour que la jeunesse, ce Burundi d'aujourd'hui et de demain, puisse avoir des facilités à voyager dans d'autres pays pour profiter des expériences des autres.

La gratuité de l'enseignement au niveau de l'école primaire atteint des résultats palpables. Beaucoup d'écoles et de salles de classes ont été construites, et celles détruites pendant la crise sont en cous de réhabilitation.

Nous saisissons cette occasion pour féliciter les Burundais qui ont compris cet appel et qui se sont construit des écoles. Le Gouvernement essaiera toujours de les appuyer dans la fourniture des tôles.

Certaines écoles secondaires sont également en construction.

Le Gouvernement continue à équiper les écoles en matériel scolaire et pédagogique nécessaire tels que les bancs pupitre, les manuels , les cahiers,etc.

Les effectifs des enseignants ont aussi augmentés, et des logements pour eux sont en construction ici et là.

Nous saisissons cette opportunité pour dire merci aux pays et Organisations qui nous y ont aidé. Nous citerons entre autres l'UNICEF, l'Ouganda, la France, la Belgique et la République Populaire de Chine.

En ce qui concerne l'Enseignement Supérieur, les problèmes des Professeurs et des Etudiants trouvent des solutions au fur et à mesure. Les campus universitaires sont en réfection.

Les programmes d'enseignement sont en révision pour s'adapter à la réalité actuelle.

Nous saisissons aussi cette occasion pour fustiger la rumeur selon laquelle l'Université du Burundi serait en voie d'être privatisé. C'est un mensonge cru, et son propagateur est certes l'ennemi de la jeunesse burundaise.

5° De la santé publique

Le programme de faire soigner gratuitement les enfants âgés de moins de 5ans a fait des avancées appréciables, et ainsi les parents indigents ont pu en bénéficier pour leurs enfants à travers tout le pays. Le taux de mortalité infantile a fortement baissé.
Le programme de la gratuité des soins à l'accouchement évolue bien, et le nombre des mères qui perdent la vie en couche s'est réduit sensiblement.

Nous disons infiniment merci aux pays Amis qui nous ont prêté main forte dans ce programme en nous envoyant des médecins et des médicaments.

Notre gratitude va tout spécialement au Royaume Uni, au Nigéria, à la Grèce, à la Côte d'Ivoire,aux Etats-Unis d'Amérique, à la République Populaire de Chine, ainsi qu'à la Banque Mondiale. qui nous ont fourni un appui fort appréciable dans les différents programmes de santé publique et qui continuent même aujourd'hui.

Nous leur demandons de ne jamais se lasser, mais de continuer l'œuvre qu'ils ont commencée et ainsi nous permettre d'une part d'accomplir avec satisfaction ces programmes, et d'autre part d'adopter d'autres mesures salutaires pour la population.

6° Du processus de paix

Le programme de la mise en application de l'Accord de Cessez-le Feu signé entre le Gouvernement et le Mouvement PALIPEHUTU - FNL était fort avancé.

Nous adressons d'ailleurs nos remerciements au Mouvement PALIPEHUTU- FNL, parce qu'il a essayé de respecter l'esprit de cet Accord en évitant de provoquer la reprise des combats. Néanmoins, certains d'entre eux se sont livrés aux actes de menace et de rançonnement de la population. Nous leur demandons de cesser ces pratiques, et il leur sera demandé d'en rendre compte.

Même si le PALIPEHUTU- FNL s'est retiré dernièrement des travaux du mécanisme conjoint de vérification et de suivi de l'Accord (MCSV), Nous avons lancé un appel à ce Mouvement pour qu'il revienne poursuivre les activités jusqu'à la conclusion finale.

Nous sollicitons l'intervention du Médiateur, des Chefs d'Etat de la Sous Région et de quiconque pourrait exercer une influence sur ce Mouvement, de convaincre son chef de nous rejoindre à Bujumbura pour que nous puissions travailler ensemble dans la mise en application de l'Accord signé, tel que convenu avec lui dans notre tête à tête le 17 juin 2007 à Dar –Es- Salaam.

A Agathon RWASA, nous demandons de comprendre que la mise en application de tout l'accord appartient beaucoup plus au Chef, et non à ses subalternes seuls.

Le Gouvernement est disposé à renouer le dialogue comme cela a été observé à Dar-Es-Salam. C'est le MCVS qui est chargé d'analyser toutes les questions qui surgissent, et celles dépassant ses compétences trouvent leurs solutions chez les leaders respectifs de ses membres.

Tout le peuple burundais a soif de paix, même le PALIPEHUTU-FNL en a besoin.

Le Gouvernement ne ménagera aucun effort pour que la paix et la sécurité s'enracinent davantage dans le pays.

7° De la justice.

- Des prisonniers ont été libérés et cela continue.

- Beaucoup de jugements rendus ont été exécutés et ce dans le respect de la loi.

- En ce qui concerne des militaires accusés de forfaits, nous disons que personne n'est au-dessus de la loi. Et tous ceux qui se sont rendus coupables d'infractions doivent être punis.
- Pour le cas de ceux qui ont participé à la subversion de la population de Muyinga et de Kirundo, le rapport d'enquête a déjà été déposé auprès de l'instance judiciaire compétente. Les procès vont bientôt commencer, et les conclusions seront connues très prochainement. Les coupables seront punis selon la loi.

- Nous demandons aux cours et tribunaux de faire en sorte que les dossiers déjà inscrits dans leurs greffes soient rapidement vidés.
Que les coupables soient punis et que les innocents soient blanchis et relâchés.

- Nous invitons tous les Burundais à dénoncer les corrupteurs et les corrompus, ceux qui dilapident les biens de l'Etat, les voleurs et les détourneurs de fonds.

Ils doivent être traduits devant les juridictions chargées de réprimer de tels délits. C'est dans ce cadre que 9 régions de la brigade anti-corruption et infractions connexes verront le jour sur tout le territoire national.

- Le Gouvernement est déterminé à déraciner cette pendemie. Nous ouvrons officiellement ce combat.

8° Du Commerce et de l'Industrie

- Le Code des douanes a été révisé.

- La loi sur les marchés publics se trouve à la table de l'Assemblée Nationale.

- Suite à la vente des biens publics à des prix dérisoires, forme d'un vol déguisé, une loi y relative va bientôt voir le jour. C'est la loi sur la vente des biens de l'Etat.
- La politique de privatisation des entreprises publiques a déjà été adoptée. D'aucuns ne comprennent pas cette mesure dans un premier temps. Mais avec le temps, la population comprendra que cette mesure est toujours analysée par des experts.

  Il sied aussi de faire comprendre qu' au début l'Etat ne s'en désengage pas totalement. Il réduit seulement sa participation. Mais il garde un œil sur la gestion de façon à préserver les intérêts de la population.
  Le cas typique est celui observé actuellement dans le secteur de la filière café.

Il faut noter néanmoins que, si les circonstances l'exigent, l'Etat sera obligé de s'en désengager sans faux fuyant.

9 Des Finances Publiques

- Notre Gouvernement a tout fait pour que les finances publiques puissent s'améliorer. C'est ainsi que, en comparant les recettes réalisées au premier semestre de l'année 2006 et celles enregistrées en 2007 à la même période, nous constatons une augmentation de l'ordre de 8 à 10 %.

- Des détournements des deniers de l'Etat ont été néanmoins constatés. Un des cas concerne la vente du jet présidentiel, l'avion falcon 50. Nous nous réjouissons du fait que l'Assemblée Nationale vient de décider de la création d'une Commission d'enquête parlementaire y relative pour tirer au clair ce dossier.

  Il y a aussi le dossier relatif à la somme versée à la société Interpetrol par des voies obscures. Celui qui a effectué le paiement n'a pas cessé d'abuser de la population en faisant croire qu'il a agi sur recommandation du F.M.I. Ce qui est faux et archifaux. En effet, d'après des enquêtes menées ici et la, il a été constaté que le F.M.I. n'y est pour rien, que cette personne a agi de son propre chef. L'Etat non plus ne l'a pas mandatée.

- Nous saisissons cette opportunité pour rassurer la population au sujet des détournements des biens de l'Etat. Toutes les personnes accusées de détournements et de malversations seront punies de façon exemplaire, évidemment conformément à la loi en vigueur.

- Nous venons de promulguer un bon nombre de lois qui n'existaient pas dans le pays et qui permettront de décourager les détournements et les malversations. Des instances et cours judiciaires y relatives, de même que les moyens nécessaires sont déjà disponibles.

  Ces dernières vont bientôt être fonctionnelles pour juger tous les cas de détournements et de malversations enregistrés depuis l'an 2000.

- Dans le souci de jeter un regard sur les finances publiques pour les périodes passées, contrôler la gestion financière et adopter une stratégie efficace d'augmenter les recettes fiscales, la loi organique des finances, le code général des impôts et taxes seront initiés et ou révisés. Soulignons ici que avec la révision de ce code, les charges imposées aux opérateurs économiques seront allégées et les recettes de l'Etat pourront enregistrer une certaine augmentation.

- Il est prévu un audit dans le secteur pétrolier pour permettre de déterminer l'état des dettes croisées des uns et des autres.

- Un audit de la chaîne de la dépense publique est également prévu pour permettre de déterminer les utilisations des recettes de l'Etat.

- Concernant les fonds PPTE, il est également prévu un audit sur l'utilisation de ces fonds prévu pour lutter contre la pauvreté, la construction des écoles, des centres hospitaliers, des adductions d'eau potable ...

- Des mesures appropriées ont été adoptées pour notamment placer sous tutelle du Ministère des Finances le service chargé de la gestion des salaires. Ceci permettra d'éviter la sortie des fonds utilisés pour rémunérer des travailleurs fictifs et de décourager définitivement cette pratique.

- Pour permettre un suivi aisé de toutes les activités des services financiers, surtout ceux des douanes, il est prévu l'informatisation de tous les services. Il va être instauré un office des recettes. La T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) sera également prélevée sur les marchandises.

10° De l'information et de la communication

- Nous avons organisé des réunions avec les responsables des media qui ont donné des fruits satisfaisants.

- Dans l'intention de permettre à tous les citoyens s'exprimer librement, nous avons organisé une synergie des médias pour une émission publique, où toute personne peut poser sa question au Président de la République et obtenir directement une réponse.

Cette pratique a été réalisée à la satisfaction de tout un chacun. Nous allons la poursuivre parce qu'elle a donné des résultats visibles.

11° De l'agriculture et de l'élevage.

- Sur un bon nombre de collines, les moniteurs agricoles ont repris leur travail d'encadrement de la population, et le prix des intrants agricoles a été rabaissé.

- Il y a eu une nouvelle organisation de la commercialisation des produits d'exportation, et le prix au producteur a été rehaussé.

- Des races améliorées des ovins et des bovins ont été distribuées à la population pour permettre l'augmentation de la production et de la productivité et ainsi contribuer a la fertilisation du sol.

- Nous interpellons la population à pratiquer la lutte anti-érosive et à exploiter le fumier organique.

LES DIFFICULTES RENCONTREES

- La détention des armes à feu par la population civile qui s'en sert pour commettre des forfaits.

- Il s'est manifesté des malversations économiques, des dilapidations des deniers publics. Cela a été dû au fait que nous héritons des lois lacunaires qui accordent aux ministres des pouvoirs exorbitants dans la gestion de la chose publique.

- Des divisions se sont fait observer au sein des partis politiques paralysant ainsi les activités de l'Assemblée Nationale.

- Le mouvement PALIPEHUTU-FNL a traîné les pieds dans la mise en application de l'Accord Global de Cessez-le-feu.

- De la famine due aux aléas climatiques.

- Nous ne devons pas nous attarder à ces problèmes qui ne devraient pas nous décourager outre mesure. Ces problèmes sont des questions normales auxquelles nous trouverons des réponses au jour le jour. Nous ferons que ces solutions soient effectives et nous agirons en consultations avec les Amis du Burumdi.

- Il est vrai que tous les problèmes ne seront pas résolus en une fois, mais de manière progressive avec la participation de tout un chacun.
  Etant donné que c'est nous mêmes les Burundais qui sommes responsables de notre situation, personne ne doit s'y dérober.

- Nous exhortons les responsables politiques spécialement les leaders des partis politiques, a s'investir davantage dans la consolidation de la paix et de la sécurité dans notre pays, source du développement pour tous.

- Nous nous sommes engagé à débattre avec eux des problèmes qu'ils rencontrent, dans le respect de la Loi, et surtout de la Constitution (Loi fondamentale) et ce en mettant en avant l'intérêt de la nation et du peuple burundais.

  Venez donc, donnons-nous mutuellement conseil. Le Burundi a des fils et filles dignes qui aiment leur patrie, et la dignité se fait découvrir à travers les services rendus à la nation et à ses habitants.

- S'agissant de la question des Administrateurs communaux qui ont été démis de leurs fonctions, une commission a été mise sur pieds pour enquêter sur tous les cas. Cette Commission a déjà produit et remis son rapport dont les conclusions ont été analysées au Conseil des Ministres.

Les recommandations suivantes ont été formulées :
Révision de la Loi Communale, pour qu'elle puisse protéger les Administrateurs Communaux dans l'exercice de leurs fonctions, et pour éviter que les fautes qui ont conduit à la destitution de ces élus du peuple ne se répètent guère. Nous attendons que le Parlement vote cette Loi révisée.

Bon nombre d'Administrateurs Communaux sont accusés de corruption et de mauvaise gestion. Nous avons instruit le Ministère à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance, de l'Inspection Générale de l'Etat et de l'Administration locale d'approfondir les enquêtes. Ceux qui se seront rendus coupables de corruption et de détournement seront traduits en justice et jugés.

Les non coupables seront rétablis dans leur droit conformément à la Loi Communale. Et si, dans les remplacements des Administrateurs destitués les équilibres ethniques et de genre n'ont pas été respectés, les corrections s'ensuivront.

Nous poursuivrons notre principe du dialogue et de la concertation. Bientôt nous démarrons les séances de consultation populaire sur la mise en place des mécanismes de justice de transition à savoir, la Commission Vérité et réconciliation et le Tribunal Spécial sur le Burundi. Cela est une question qui interpelle tout un chacun.

Qu'aucune personne physique ou morale ne veuille s'en approprier seule. Nous appelons tous les Burundais à participer activement aux

prochaines consultations sur cette question d'intérêt hautement national.

Les réponses, les réflexions de la population, vont beaucoup aider la consolidation de la paix, la démocratie et la justice.
Nous demandons au peuple burundais de rester serein et de vaquer à ses occupations quotidiennes.
Nous l'invitons è ne pas prêter l'oreille à ceux qui veulent le décourager. En effet, même s'il y a des problèmes, sachons qu'ils ont un début et une fin.

Les questions trouveront des réponses, car, à voir les problèmes vécus dans le passé, et qui ont plongé le peuple burundais dans le malheur, on ne peut aucunement les comparer aux questions d'aujourd'hui. Il y a une nette différence, et tout le monde en convient.
Nous avons fait le choix du dialogue et de la concertation aussi bien avec notre population qu'avec la communauté internationale.

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Pour arriver à l'objectif que nous nous sommes assigné dans la lutte contre la pauvreté et dans l'optique de la Vision Burundi 2025, nous nous sommes engagés à privilégier le dialogue avec la population et la communauté Internationale.
- Les projets qui sont pour le développement du pays, nous les proclamerons au grand jour, au lieu d'en parler en cachette, dans la rue, dans les buvettes ou dans les salons.
- Pour notre part, nous sommes déterminé à défendre les intérêts du peuple, et nous serons toujours à l'écoute de tous ceux qui ont des idées constructives, qui ne vont pas à l'encontre des desiderata de la population.

- Nous soutiendrons tous les débats qui vont dans ce sens , mais l'intérêt particulier passera après l'intérêt général.

- Très prochainement, nous allons mettre en place une Chambre Criminelle chargée de réprimer les vols à main armée, les viols faits aux femmes et aux enfants.

- Nous allons bientôt étudier un programme de formation civique, pour faire comprendre à la jeunesse que le problème de sécurité est aussi le leur, comme cela est observable dans bien d'autres pays. C'est de cette manière que la paix et la sécurité seront pérennisées, parce que tout le monde y prendra part.

  Une commission chargée de cette question est à pied d'œuvre, et son rapport est attendu à la fin du mois d'octobre de cette année.

- Nous allons analyser les contours des difficultés qu'a rencontrées le pays, pour y apporter des solutions satisfaisantes pour tous, que ce soit dans le secteur politique, économique, social, judiciaire, etc.
- Nous demandons à tous les Burundais de continuer à bâtir, par la réhabilitation des infrastructures et la reconstruction des âmes, ce pays déchiré par une guerre fratricide.

- La Communauté internationale et les Amis du Burundi sont encore avec nous, et ils ont confiance en nous. Ils continueront à nous appuyer, parce qu'ils voient que nous sommes entrain de réaliser nos engagements -même s'il y a eu quelques manquements- et nous nous rencontrons souvent. Ils confirment sans cesse qu'ils resteront à nos côtés (et ils tiennent la parole), comme vous le remarquez souvent.

- Nous remercions sincèrement l'organisation des Nations Unies et son Conseil de Sécurité, ainsi que l'Union Africaine.

- Nous demandons instamment aux Parlementaires de voter pour les lois, surtout celles qui nous aident à sortir de la situation actuelle. Nous pensons tout particulièrement à la loi sur les divers Conseils Nationaux, ainsi que celle qui institue le Médiateur de la République (OMBUSDMAN), toutes ces lois étant prévues par la Constitution. C'est d'ailleurs par ce biais que certains problèmes trouveraient aisément solution.
  Les projets de ces lois sont à l'Assemblée Nationale.

- Que les citoyens restent unis et solidaires, refusant d'écouter les mauvais conseillers d'où qu'ils viennent.

- Nous rassurons la Communauté nationale et internationale. Toute démarche qui se fera en contradiction avec la Constitution, nous devrons la soumettre préalablement à la consultation du peuple, lui qui a voté pour cette Constitution, et qui est le véritable détenteur du pouvoir.
- Nous nous sommes rendu compte qu'il y a des souhaits exprimés d'avoir une Constitution qui s'inspire du renforcement de la paix et non seulement de la sortie de la guerre.

Burundaises,
Burundais,
Amis du Burundi,

Nous voudrions terminer par ces quelques recommandations :

- Mettre en avant le dialogue et la concertation ,car ils sont la source du succès.

- Lorsque quelqu'un pense être victime d'une injustice, qu'il s'en remette à la justice pour recouvrer ses droits au lieu de se plaindre dans la rue ou auprès des media seulement.

- Les subversions et les soulèvements sont des procédures à bannir, parce que l'on doit se conformer en tout à la loi.
  S'il y a des lois qui ne sont pas bonnes, nous avons des Institutions habilitées à les changer ou à les remplacer : l'Assemblée Nationale et le Sénat. C'est le Gouvernement qui transmet les projets de lois à faire adopter.

- Nous saisissons cette occasion pour lancer un rappel à ces Institutions.

- Aux représentants du peuple, il est demandé d'être à l'écoute de la population, pour ensuite remplir le rôle de porte parole de l'électorat. Voilà le vœu que la population Nous a demandé de vous transmettre.
- Comme le stipule l'Article 149 de la Constitution dans son alinéa 1, le mandat des députés et des sénateurs a un caractère national. Tout mandat impératif est nul. Les citoyens ont donc le droit de vous inviter à leur faire rapport de l'avancement de vos travaux.

- Au Conseil des Ministres de ce 14 Août 2007, Nous avons pris une décision instruisant le Ministre de l'Information de mettre en application ce qui suit : faire tout pour que les séances publiques au Parlement soient suivies par toute la population à travers la radio et la télévision, comme c'est le cas dans plusieurs pays. Cela aide la population à savoir ce à quoi sont occupés leurs représentants.

- Nul n'a le droit de tenir une réunion sans autorisation.

  Pour ce qui concerne les réunions des partis politiques, Nous avons demandé au Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique de sortir une Ordonnance qui précise les procédures d'organisation de ces réunions. Il trouvera les éléments dans les réunions qu'il tiendra avec les représentants des partis politiques.

- Nous invitons tous les Burundais à rester au travail, chacun dans son secteur. Ne nous faisons pas oublier que la paresse est source des rumeurs et de mauvaises pensées.

- L'occasion nous est offerte pour féliciter les Communes qui ont bien travaillé, et qui pourraient servir de modèles aux autres .Il s'agit de :
  La Commune BISORO de la Province MWARO ;
  La Commune GIHARO de la Province RUTANA
  La Commune KIREMBA de la Province NGOZI
  La Commune KAYOGORO de la Province MAKAMBA
  La Commune MPANDA de la Province BUBANZA

  Au cours de cette législature, chacun sera jugé sur base de ses réalisations, et non sur ses paroles ou déclarations d'intention.

- En cette période où nous accueillons beaucoup de rapatriés, Nous invitons tout Burundais à faire son mieux pour l'augmentation de la production, afin que la pluie ou la sècheresse ne soient le prétexte pour reprendre le chemin de l'exil.

- Nous demandons aux gestionnaires des finances publiques d'être vigilants. Il faut que chacun mange à la sueur de son front. C'est pour dire que celui qui se rend coupable de mauvaise gestion doit être appréhendé, poursuivi et jugé. Il doit rembourser les sommes indûment perçues.

- Les gens coupables de détournement des fonds publics doivent être sévèrement sanctionnés.

Les malfaiteurs qui ont été arrêtés pour avoir utilisé les armes et qui ont été relaxés sans jugement seront remis en prison. Les juges mèneront des investigations pour savoir si les « relaxeurs » n'étaient pas de connivence avec les malfaiteurs, comme Nous l'a demandé le peuple. Il faut que ces geôliers soient punis eux aussi.

Nous nous en voudrions de terminer sans rendre encore grâce à Dieu.

Nous remercions encore les Amis du Burundi, l'Organisation des Nations Unies, l'Union Européenne, l'Union africaine, la Banque Mondiale, tous ceux qui ont fait la promesse de nous appuyer à l'occasion de la dernière Table Ronde.

A tous ceux qui ne ménagent aucun effort pour nous accompagner sur la voie de la démocratie, nous disons Notre merci.

Nous remercions les forces de défense et de fécurité, Burundais comme étrangers qui sont venus nous porter secours, tout ce monde qui se préoccupe du développement de notre pays, de la paix et de la sécurité du Burundi, dans la sous région, et dans le monde entier.

A voir les diverses péripéties que le Burundi a connues, nous ne devrions pas nous sentir découragés. Les problèmes actuels sont surmontables.

La guerre n'a pas de place au Burundi, parce que nous avons déjà compris qu'elle ne procure aucun avantage. Elle engendre les pleurs et les gémissements, augmente le nombre d'orphelins, de veuves, d'infirmes et d'enfants abandonnés. A moins que l'on soit ennemi du Burundi, personne ne souhaiterait voir encore cela.

Nous remercions les femmes et hommes des media pour leur contribution dans la recherche de la vérité dans les informations qu'ils ont diffusées ou écrites. Nous leur demanderions cependant de se conformer à la déontologie et à l'éthique réclamées par leur délicat métier. Et non de vouloir se substituer aux tribunaux.

Nous réitérons nos remercions aux responsables des Confessions Religieuses qui ont toujours prié pour le Burundi et les Burundais.

Nous demandons à la Communauté Internationale de poursuivre l'œuvre déjà commencée, et nous appuyer pour nous permettre à notre tour de consolider le pas déjà franchi. Nous serons ainsi en mesure de renforcer la paix au Burundi et atteindre les objectifs que nous venons d'annoncer plus haut.

QUE DIEU PROTEGE LE BURUNDI
ET VOUS BENISSE TOUS